

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° **1301** Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n° MIN/CM/LMO/053/2015

Relations d'Etats

Washington s'éloigne de Kinshasa

(Page 12)

Expropriation dans la baie de Ngaliema : des forcings aux antipodes de l'Etat de droit

(P. 8)

Adoption du projet de loi fixant les modalités d'exercice de la liberté de la presse en RDC

(P. 3)



Cour de Cassation

Le 1er président déplore les interférences de l'Inspectorat général dans le travail des juges

(Page 2)

Mobilisation "record" des recettes

Les bons points de Félix Tshisekedi à la DGI et à l'IGF

(Page 4)

Nyota TV

Retrouvez-nous sur 348 Canal+!

Tout Puissant Mazembe

Pamphile MIHAYO reprend les commandes

(Page 11)

Cour de Cassation

Le 1er président déplore les interférences de l'Inspectorat général dans le travail des juges



aucune communication à lui faire sur les décisions judiciaires.

« Les arrêts et jugements sont rendus au nom du peuple et exécutés au nom du président de la République », rappelle-t-il à l'intention de l'Inspectorat.

Le procureur général près

Le 1er président de la Cour de cassation, David-Christophe Mukendi, déplore le dysfonctionnement judiciaire à cause des interférences de l'Inspectorat général des services judiciaires et pénitentiaires dans le travail des juges. Il l'a dénoncé ce samedi 15 octobre à Kinshasa, à l'occasion de la rentrée judiciaire de cette haute juridiction.

David-Christophe Mukendi a interpellé l'Inspectorat sur son rôle à la justice, à la suite des inquiétudes soulevées par le Président de la République sur les dérapages décrits dans ce secteur ces derniers temps.

Il a développé son discours autour du thème « la portée de l'appréciation des services de l'Inspectorat général des parquets ».

Pour David-Christophe Mukendi, l'Inspectorat n'a pas pour rôle de se substituer au juge qui n'a

la Cour de cassation, Firmin Mvonde, a axé sa mercuriale sur « le ministère public face à la liberté d'expression dans un État de droit ». Il a fait un rappel à l'ordre public.

Les manifestations publiques, dit Firmin Mvonde, doivent se tenir dans le respect de la loi. Chaque citoyen devant respecter la liberté des autres dans les normes. Tout débordement implique l'intervention du ministère public en tant que gardien de la loi et dont la conséquence est pénale.

Bâtonnier national, Me Michel Shebele, plaide pour l'assistance judiciaire « pro deo » en faveur des indigents. Mais il ajoute que dans le processus de la gratuité d'une telle assistance, ces indigents étant de la République, il devrait y avoir une contrepartie de celle-ci dans l'accomplissement des tâches dévolues aux avocats.

Travaux publics

Alexis Gisaro en guerre contre les inondations dans Kinshasa



Le samedi 15 octobre 2022, le ministre d'État en charge des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro Muvunyi, accompagné par le directeur général du Bureau technique de contrôle (BTC) et celui de l'Office de voirie et Drainage (OVD) ont effectué une visite d'inspection dans des différents chantiers de la République à Kinshasa.

En prévision de cette période pluviale où plusieurs quartiers sont menacés par les inondations, ces travaux de curage des rivières ont pour objectif de mettre à l'abri les riverains face aux drames.

Le patron des ITP était d'abord dans la commune de Gombe, où il a supervisé

les lancements du curage de la rivière Gombe via l'avenue Huilerie, puis à Mont-Amba, il a visité le pont Forgeron sur la rivière Yolo, dans le district de la Tshangu. Le ministre d'État aux ITP, Alexis Gisaro, a aussi visité les travaux sur la route Mokali.

Et pour clore sa tournée, en présence du Premier ministre, Sama Lukonde, il a été procédé à l'inauguration du pont sur la rivière Matete à l'entrée « Sous-région ». Cet ouvrage est construit pour faciliter l'entrée et la sortie de la commune de Matete et résoudre les problèmes récurrents des inondations de parcelles riveraines et des bouchons dans cette bifurcation Matete/Lemba.

Rex Owamba/
congoprofond.net

Ituri

Quatre miliciens tués par l'armée à Irumu



Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont annoncé avoir tué 4 miliciens du groupe « Chini ya Tuna » dans le territoire d'Irumu en province de l'Ituri dans l'Est du pays, la journée du samedi 15 octobre 2022.

La nouvelle est confirmée à 7SUR7.CD par le porte-parole des opérations militaires dans la région de l'Ituri. Toutefois, le lieutenant Jules Ngongo s'est limité à la confirmation des faits.

« C'est dans le territoire d'Irumu où nos éléments ont riposté contre une tentative d'attaque. Nous avons eu l'ascendance sur l'ennemi, reprenez cela », a-t-il répondu à 7SUR7.CD.

Une nouvelle qui fait réjouir la Convention pour le respect des droits humains (CRDH) antenne d'Irumu. Son coordonnateur plaide cependant pour la poursuite des opérations militaires pour neutraliser cette milice.

« L'armée a tué 4 miliciens. Ils voulaient s'attaquer à l'équipe qui se préparait juste pour l'enterre-

ment de 12 civils exécutés à Irumu à Mamome par des rebelles. La CRDH remercie les FARDC pour cet exploit. Néanmoins, nous demandons la poursuite des opérations militaires pour arriver à neutraliser cette nouvelle milice qui est en gestation », exhorte, Christophe Munyaanderu, coordonnateur de cette organisation de défense des droits humains.

Dans cette région, des rumeurs sur la nouvelle milice ont circulé dans la zone dénommée « Chini ya Tuna ». Une rumeur qui a été balayée par l'administrateur du territoire précité, le colonel Siro Nsimba, devant la presse, le vendredi dernier.

Bantou Kapanza
Son, à Beni

Ituri

Pour meurtre de 2 Chinois : 5 militaires dont 2 colonels condamnés à mort

Deux colonels des Forces armées de la République démocratique du Congo « FARDC » à savoir M u k a l e n g a Shendeko et Kayumba Sumaili, ont été condamnés à mort puis renvoyés de l'armée avec 3 autres militaires dont l'un est en fuite.



La Cour militaire de l'Ituri qui a rendu son arrêt le vendredi 14 octobre 2022, a reconnu ces éléments des FARDC coupables d'associations des malfaiteurs et meurtre de deux sujets chinois au mois de mars de l'année en cours.

En outre, 4 autres militaires poursuivis pour le même dossier

ont été condamnés à 10 ans de prison pour violation de consigne, et sont également radiés des forces armées.

La Cour militaire a également demandé aux condamnés de restituer à la partie civile les 4 lingots d'or et les 6.000\$ emportés.

Pour rappel, en date du 17 mars 2022, ces deux colonels et

leurs co-condamnés avaient attaqué un convoi des chinois dans la région de Nderembi en territoire d'Irumu, non loin de la ville de Bunia. Deux sujets chinois étaient tués lors de cette attaque, 4 lingots d'or et 6.000\$ emportés par ces militaires.

Il sied de noter que ce procès organisé par la Cour militaire de l'Ituri sous la présidence de Dienga Akelele, a duré deux mois. Les audiences publiques se tenaient à la tribune officielle de Bunia.

Séraphin Banangana
depuis Bunia(7/7)

Bukavu

4 morts à la suite d'un incendie

Quatre personnes d'une même famille sont mortes calcinées dans un incendie de leur maison dans la commune d'Ibanda. Les faits ont eu dans la nuit de samedi 15 octobre au quartier Nyalukemba sur l'avenue Hewa Bora.

Les témoins rapportent que la mère de famille, qui se trouvait déjà dehors, est rentrée dans la maison en fumée pour tenter de sauver ses trois enfants. Mais les flammes de feu les ont consumés tous.

Il s'agit d'un incendie d'origine inconnu qui a pris une dizaine de maisons, avant que d'autres soient détruites pour freiner la



propagation du feu. Toutes fois, c'est la promiscuité et la mauvaise connexion des fils électriques qui

seraient à la base de multiples cas d'incendie de maisons dans la ville de Bukavu.

Adoption du projet de loi fixant les modalités d'exercice de la liberté de la presse en RDC



Le gouvernement a adopté, vendredi en Conseil des ministres, le projet de loi modifiant le texte de la loi n°096-002 du 22 juin 1996 fixant les modalités d'exercice de la liberté de la presse en RDC. Selon le ministre de la Communication et médias, Patrick Muyaya, qui a fait l'économie de ce texte dans le compte-rendu de la réunion du conseil, « l'adoption de ce projet de loi vient marquer le premier pas de la marche vers la salubrité médiatique recommandée par le Président de la République au cours des états généraux de la communication et des médias ».

Cette loi, a-t-il précisé, « vise aussi à conformer le secteur de médias à l'évolution des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), et à encadrer entre autres, l'exercice de la presse en ligne ».

Ledit texte, a souligné le ministre Muyaya, apporte également des innovations et adaptations, notamment l'extension de l'objet de la loi à la liberté d'information et d'émission par la radio et la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication en RDC, conformément à l'article 24 de la Constitution; la garantie de l'exercice d'une presse réellement libre partenaire au développement, ainsi que la prise en compte

des exigences de nouvelles catégories de médias dont la presse en ligne, les médias associatifs, communautaires et professionnels.

La promotion de la viabilité économique des organes de presse fait également partie des innovations apportées dans ce

projet de loi.

« C'est pour garantir d'une part, les intérêts des entrepreneurs, et d'autre part les exigences fondées sur le développement de vecteurs économiques stables en faveur des employés », a affirmé le ministre de la Communication et médias.

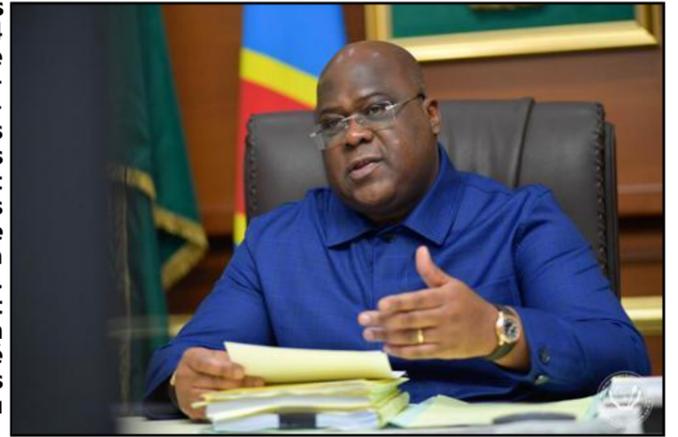
Par ailleurs, il a noté que la réforme du cadre légal et institutionnel du secteur de la communication et des médias serait incomplète, si l'arsenal de textes devant le régir n'est pas adopté totalement.

C'est ainsi qu'il a souligné la nécessité et l'urgence de finaliser ou réviser d'autres textes qui devront contribuer à régir de manière intégrée l'écosystème médiatique du pays, à savoir la loi sur l'accès à l'information publique; le décret portant statut de journalistes œuvrant en République démocratique du Congo et la loi organique n°11/001 du 10 janvier 2011 à réviser portant composition et fonctionnement du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication.

AC

Conflits communautaires Félix Tshisekedi interpelle les gouverneurs des provinces

Lors du conseil des ministres du vendredi 14 octobre à Kinshasa, le Président de la République, Félix Tshisekedi a appelé tous les gouverneurs des provinces à activer les mécanismes de veille et de prévention des conflits communautaires, afin de prévenir et de favoriser la cohésion provinciale. Cette interpellation fait suite notamment à un conflit foncier, qui a jeté dans la rue les habitants de tout un village au Kongo-Central.



A la suite d'une décision judiciaire, les habitants du village Kimbongo dans le secteur Boko, territoire de Mbanza-Ngungu au Kongo-Central, avaient été chassés de leurs habitations et dépossédés de leurs terres en septembre dernier.

Selon le compte rendu du conseil des ministres du vendredi dernier, le chef de l'Etat a été saisi de cette situation et d'autres conflits fonciers nés de l'application des décisions judiciaires et administratives qui se sont soldées par le délogement des populations locales de leurs villages. Ces délogements sont souvent accompagnés des actes de violence déplorables; telle que la destruction méchante des habitations, et, plus grave encore, la profanation des cimetières dans le territoire de Mbanza-Ngungu.

Félix Antoine Tshisekedi a jugé inadmissible, l'usage de pratiques illégales frisant le banditisme dans les transactions foncières en milieux coutumiers. Ces pratiques, qui se font dans certains cas avec la complicité des autorités judiciaires et politico-administratives, viennent perturber durablement la paix sociale au sein d'une même communauté locale.

« En dépossédant ainsi les paysans de leurs terres, il est porté atteinte à leurs droits socio-économiques », indique le compte-rendu du conseil des ministres.

Sur un ton ferme, poursuit le document, le Président de la République a rappelé son intransigence quant au phénomène des conflits communautaires, quel qu'en soit la nature et l'origine.

Ainsi, le gouverneur du Kongo-Central, le vice-premier ministre, ministre de l'Intérieur, Décentralisation et Affaires coutumières, ainsi que la ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des Sceaux ont été invités à prendre les mesures nécessaires pour faire toute la lumière sur les faits qui se sont produits à Mbanza-Ngungu. Ils devront également établir les dysfonctionnements éventuels dans le chef des autorités judiciaires et politico administratives, afin de cesser ces pratiques, et de rétablir l'ordre public dans le respect des lois de la République.

Il a chargé ainsi à chargé tous les gouverneurs des provinces à activer les mécanismes de veille et de prévention des conflits communautaires afin de favoriser la cohésion provinciale.

Agriculture

Les spoliateurs des fermes et centres agricoles sous ultimatum



Décidément, plus rien ne sera comme avant au ministère de l'Agriculture. Les spoliateurs des fermes et centres agricoles sont désormais dans le viseur du ministre de l'Agriculture et son collègue de la Justice. Le ministre M'zinga a tapé du poing sur la table. A la veille de la Journée mondiale de l'alimentation célébrée le 16 octobre de chaque année, le patron de l'Agriculture, Désiré M'zinga Birihanze a, lors de son adresse à la nation le vendredi 14 octobre 2022, lancé un ultimatum de deux semaines à tous ceux qui ont spolié les centres agricoles

et les fermes ou vandalisé des tracteurs, détruit des matériels agricoles..., de se signaler aux services au ministère. «Le ministre de l'Agriculture en appelle à la conscience collective de tous ceux qui sont concernés par les matériels agricoles, les fermes et centres agricoles spoliés de pouvoir contacter les services du ministère

avant la fin de ce mois, pour que la commission ad hoc intervienne avec l'aide du parquet général», a martelé le ministre M'zinga Birihanze.

Pour lui, la finalité de cette vision est de redynamiser le secteur agricole et d'en faire un véritable moteur inclusif de développement durable, de réduction de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire par une gestion rationnelle des ressources naturelles. Dans son allocution, le ministre de l'Agriculture a fait observer qu'en dépit de problèmes auxquels la République

est confrontée, la nouvelle administration a impulsé des actions d'envergure à travers le ministère, pour matérialiser la vision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, à savoir: «la revanche du sol sur le sous-sol». Des efforts ont été fournis par le pays dans l'accompagnement administratif, technique et financier ainsi que des outils de production distribués y compris les matériels aratoires, des intrants agricoles..Malheureusement, a-t-il déploré, tous ces efforts ont été sapés par les ennemis de la République au point que les tracteurs ont été vandalisés mieux canibalisés, détruits sans avoir rendu service à la nation.

C'est pour cela que le ministère a décidé de récupérer tous ces engins afin de passer à la vitesse supérieure dans l'agenda de la transformation agricole tel qu'il a été instruit par le président de la République.

Pour cette année, le thème retenu est: «Ne laisser personne de côté, une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une meilleure vie», a dit le ministre, soulignant que le droit à l'alimentation constitue un droit inaliénable reconnu à

toute personne. Il a été formellement reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les Nations unies en 1948. Ainsi, toutes les couches sociales sont interpellées et sensibilisées à travers cette journée afin d'œuvrer pour la matérialisation du droit à l'alimentation. Ce droit sera une réalité si chaque homme, femme, enfant ou en communauté avec d'autres ont un accès physique, social et économique durable à une nourriture suffisante, sûre et nutritive. Il a indiqué que pour cette célébration, la journée est marquée par de nombreux défis dus à la pandémie persistante du Covid-19, au réchauffement du climat, aux conflits et prix galopant des produits et les tensions internationales. Ceux-ci affectent de manière significative la sécurité alimentaire mondiale.

Pour relever ces défis, a-t-il dit, chacun doit jouer un rôle pour faire progresser ceux laissés de côté en rendant nos systèmes agroalimentaires efficaces. Il a saisi l'occasion pour remercier les partenaires tant nationaux qu'internationaux pour l'accompagnement du ministère dans cette noble mission.

Alexis Emba/Ouragan.cd

Mobilisation "record" des recettes**Les bons points de Félix Tshisekedi à la DGI et à l'IGF**

Le dossier relatif aux performances dans la mobilisation des recettes publiques en République démocratique du Congo, a été évoqué par le chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo lors de la 73^{ème} réunion du conseil des ministres du 14 octobre 2022.

D'après le compte-rendu du conseil des ministres, appréciant à juste titre les performances considérables enregistrées cette année en matière de mobilisation des recettes publiques, le président de la République a

félicité toutes les structures directement impliquées dans ces résultats des Régies financières, avec une mention spéciale à la Direction Générale des Impôts (DGI) et à l'Inspection Générale des Finances (IGF).

Ces performances sans appel, a-t-il rappelé, sont le résultat des dispositifs mis en place par le Gouvernement pour rapprocher la collecte annuelle des recettes publiques de son potentiel fiscal estimé actuellement à près de 20 milliards de dollars américains.

« Même si la pression fiscale n'est pas encore optimale au regard des standards internationaux, elle se rapproche de plus en plus de la moyenne africaine de 15 à 16%. Le Gouvernement devra donc dépasser cette moyenne et atteindre rapidement au moins 20%, en élargissant l'assiette fiscale et en digitalisant la Taxe sur la valeur ajoutée », a indiqué le chef de l'État.

En outre, Félix Tshisekedi a fait savoir qu'il reste convaincu que ces performances constituent une opportunité pour le Gouvernement de concrétiser les actions socio-économiques de son Programme. Cela devrait se traduire logiquement par :

- Un accroissement des dépenses infrastructurelles et sociales au profit de la population avec une emphase sur les infrastructures de transport et celles de production et de distribution d'énergie ;
- Une exécution des dépenses basées sur une planification et une programmation qui assurent une traçabilité et une transparence reflétées dans la comptabilité publique.

Le premier ministre, le ministre du

Budget et celui des Finances ont été ainsi chargés de profiter de cette opportunité pour décanter de nombreux projets d'investissements dans la construction des infrastructures structurantes, pour le développement humain et la relance des entreprises publiques, qui souffriraient encore de manque de financement.

Par ailleurs, le président de la République a fait allusion notamment à la construction du barrage du Grand Katende, au chemin de fer Kinshasa-Matadi, à la réhabilitation des Groupes G24 et G25 du barrage d'Inga, à l'asphaltage de la route Kananga-KalambaMbuji, à l'aménagement des Zones Économiques Spéciales.

Les ministres sectoriels impliqués ont été ainsi conviés à s'inscrire dans une logique des actions gouvernementales coordonnées lors des engagements des crédits budgétaires alloués, pour soutenir cet élan de croissance économique et faire ressentir leurs effets sur le quotidien de la population congolaise.

Jephté Kitsita/7/7.cd

Création des centres des PME

Une délégation de la Banque Mondiale visite deux sites à Kinshasa



Dans le cadre du projet de création des centres des petites et moyennes entreprises (PME) en République Démocratique du Congo, dénommé « KAZI » qui veut dire travail, une délégation de la Banque Mondiale s'est rendue dans les sites PROCOKI SA et Ingenious City situés au quartier GB dans la commune de la Gombe à Kinshasa.

Ce projet lancé depuis juillet de cette année, représente une opportunité de business et de capital image pour les investisseurs et offre de facilité d'affaires aux PME afin de booster l'émergence des champions des affaires en RDC et impulser l'économie nationale.

Accompagnée d'une équipe de l'unité de coordination du projet d'appui au développement de Micro, Petites et Moyennes entreprises (PADMPME), la délégation de la Banque Mondiale, qui est en mission en RDC, a voulu, pour le compte de l'évaluation globale de l'état d'avancement des activités, palper du doigt les résultats atteints à ce jour.

Ce partenaire technique et financier du Gouvernement de la RDC a donc visité ce site sur lequel les deux investisseurs (Procoki et Ingenious city) envisagent de développer un centre des PME tourné vers les secteurs d'agro-transformation, industrie légère et des services à valeur ajoutée avec comme objectif la mutualisation, au profit des PME désireuses de s'y implanter.

Après des échanges axés autour de la vision et de la motivation qui ont amené les deux investisseurs à envisager de créer

les centres des PME, la délégation de la Banque mondiale a fait le tour des installations d'Ingenious City. La vision est d'aménager l'espace actuel ainsi qu'un autre hangar en vue d'en faire un centre des PME baptisé INGENIOUS CITY SME'S CENTER qui pourrait être opérationnel en avril 2023 et qui offrira des espaces de co-working pouvant accueillir plus de 30 PME, des bureaux privés, des salles de réunion, et tant d'autres.

Profitant de cette occasion, le directeur général d'Ingenious City, François Ngenyi a rappelé la détermination de ce centre, qui veut offrir aux PME un cadre bien adapté.

« La dynamique est de développer un espace un peu plus large parce que nous recevons des PME qui cherchent des bureaux et un encadrement pour s'ouvrir et aussi bénéficier des opportunités qu'un centre des PME peut offrir », s'est-il exprimé.

Signalons par ailleurs que dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet assuré par le PADMPME, qui vise à développer, à travers les initiatives privées, des véritables mini-zones économiques et industrielles de nature à contribuer efficacement à la transformation de l'économie congolaise, l'unité de coordination du projet (UCP), avait procédé le 30 août dernier, à la signature de la convention le liant à COTEX SA du Groupe TEXAF, pour consacrer l'initiative SILIKIN VILLAGE, comme siège devant abriter le premier centre des PME de Kinshasa spécialisé dans le digital.

Christian Dimanyayi/7/7.cd

Coopération**Le Zimbabwe s'engage pour la formation des étudiants congolais en tourisme et hôtellerie**

La République démocratique du Congo (RDC), par le canal du ministre de Tourisme Modero Nsimba et la République du Zimbabwe ont signé un protocole d'accord jeudi, à Bulawayo au Zimbabwe, sur la formation des étudiants congolais par le Zimbabwe en gestion du tourisme et de l'hôtellerie.

La signature du protocole d'accord est intervenue lors de la clôture de l'atelier organisé sur la production du plan technique mixte du tourisme entre la RDC et le Zimbabwe.

Le protocole porte également sur le partage des informations relatives aux conditions d'entrée, les cours, les programmes et les calendriers des semestres ainsi que l'organisation des campagnes de relations publiques et des publicités en temps réel autour des programmes d'échange tels qu'ils se déroulent dans le pays hôte concerné.

Les deux pays ont pris la résolution, à travers le protocole d'accord, de participer ensemble mutuellement aux festivals, aux manifestations touristiques et culturelles ainsi qu'aux autres événements nationaux.

Ils ont également opté pour l'utilisation des organes de presse spécialisés dans le tourisme et les plateformes numériques pour promouvoir

leurs destinations et leurs investissements touristiques.

La RDC et le Zimbabwe se sont résolus de mettre en place une politique d'exemption de visa existant



entre les deux pays pour promouvoir les voyages entre eux et stimuler leur tourisme et leurs commerces.

Possédant la deuxième plus grande forêt du monde avec une immense biodiversité, la RDC est prête à coopérer avec le Zimbabwe pour partager son expérience de gestion des ressources forestières.

À cette occasion, la RDC via son ministre du tourisme Modero Nsimba Matondo, a remis, une invitation au Zimbabwe pour participer à la deuxième édition de la semaine congolaise du tourisme qui se tiendra sauf imprévu du 21 au 27 novembre de l'année en cours.

ACP

Sociétés minières

Synergie pour sortir les enfants de l'exploitation minière



Des géants miniers opérant en République Démocratique du Congo (RDC) dont Kamo Mining, Tenke Fungurume Mining, MMG et Kico ont manifesté un intérêt à mener une action commune afin d'améliorer les conditions sociales des enfants dont la vie est négativement impactée par l'exploitation minière dans la province du Haut-Katanga.

Cette initiative a été saluée par le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF) et plusieurs autres parties prenantes qui ont promis de prêter main forte à la pérennisation du projet.

Dans un communiqué rendu public à ce sujet, les parties prenantes au projet ont réitéré leur grand intérêt quant à l'épanouissement des enfants en République Démocratique du Congo (RDC).

« Nos entreprises participent d'une manière ou d'une autre au développement des communautés locales. Comme l'entreprise minière Kamo, basée dans le Lualaba aujourd'hui, les communautés de Musoka Ntanda où elle est installée peuvent témoigner car les infrastructures scolaires et sanitaires qui touchent directement au bien-être des enfants portent le nom de cette

entreprise. », ont-elles indiqué.

De manière particulière, Tenke Fungurume mining dit soutenir également les communautés locales dans le domaine de la santé, de la protection, de la nutrition de l'eau et de l'assainissement

dans la province du Lualaba.

Pour mener à bien le projet commun, les volontaires attendent définir, dans les prochains jours, les rôles que devra jouer chacun des membres. Ils promettent également définir l'apport des entreprises, de l'Etat et des partenaires dans ce projet.

« On sait que les compagnies minières sont impliquées dans le développement communautaire. Et dans la communauté, il y a des enfants et comme le but de l'UNICEF est de faire que les enfants grandissent bien avec toutes leurs potentialités. Nous allons continuer à discuter avec les compagnies minières et toutes les parties prenantes pour voir ce qu'on peut faire ensemble pour le développement des enfants », a renseigné Julie Pharrant, chef de Bureau de l'UNICEF à Lubumbashi dans la province du Haut-Katanga.

Il faudrait noter qu'à travers cet acte, les différents investisseurs comptent orienter le centre d'interventions sociales sur les enfants.

Olivier Kaforo

Petites et moyennes entreprises

L'OPEC transformé en ANADEC

Les investisseurs, entrepreneurs et partenaires, dénommés (B2B) ont été informés jeudi à Kinshasa, de la transformation de l'Office de promotion des petites et moyennes entreprises congolaise (OPEC), en Agence nationale de développement de l'entrepreneuriat congolais (ANADEC), en faveur des entrepreneurs, a appris l'ACP vendredi de cette structure.

Le Directeur Général de l'Agence nationale de développement de l'entrepreneuriat congolais (ANADEC), Ezéchiél Biduaya Musumbu, a expliqué à ces derniers les nouvelles missions de son agence.

Ces missions, a-t-il dit, consistent à informer et former les porteurs des projets et entrepreneurs, de la politique incitative sectorielle du gouvernement congolais, notamment la publication des ordonnances-lois sur l'entrepreneuriat startups, ainsi que l'artisanat.

La vulgarisation de ces missions a pour but d'éclairer la lanterne des entrepreneurs sur les différentes opportunités de financements potentiels et subventions que dispose l'Etat congolais pour leur éclosion.

Selon M Biduaya, cette transformation est le résultat de l'état des lieux fait sur l'entrepreneuriat en République démocratique du Congo par



le gouvernement qui a mis en place le Programme national de développement de l'entreprise au Congo (PRONADEC).

Il a, à cet effet, profité de l'occasion pour sensibiliser les jeunes qui ont assisté à cette rencontre, à la culture entrepreneuriale et d'abdiquer la notion de « j'ai l'honneur » avant de les inviter à visiter les incubateurs installés au site de l'ANADEC (Incubateur cuir et Ishango stratups).

Cette activité dénommée B2B des entrepreneurs est organisée par le Cartel des ressources pour le développement et l'organisation sociale, (CREDOS), qui a pour mission d'accompagner la vision du Chef de l'Etat, de créer des millionnaires congolais, par l'entrepreneuriat.

Cette rencontre s'est clôturée par la remise des diplômes d'honneur aux différents panélistes, notamment au Directeur général de l'ANADEC, signale-t-on.

Initiative ITIE

La RDC obtient la cote élevée

Le conseil d'administration de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a décerné la cote élevée de 85,5% à la RDC pour

la mise en œuvre de la norme de l'ITIE, affirme le ministre du Plan, Christian Mwando, vendredi, dans un tweet.

Réagissant à cette cote adressée à la RDC par le conseil d'administration de l'ITIE, le ministre Mwando a exprimé sa satisfaction pour « la performance historique » de la RDC dans le respect de la norme ITIE.

Il a félicité, à cet effet, le leadership et le savoir-faire des membres du comité exécutif de l'ITIE-RDC, le Chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo ainsi que l'ensemble des membres du gouvernement de la République.

Les textes réglementaires qui régis-



sent l'ITIE exigent des gouvernements impliqués dans le processus ITIE, la garantie d'un environnement propice à la parti-

cipation des entreprises et de la société civile à travers l'adoption des dispositions législatives, réglementaires et administratives pertinentes ainsi que des pratiques concrètes en vue de la mise en œuvre de l'ITIE

Ces gouvernements, notent les mêmes textes réglementaires, doivent remplir un certain nombre d'exigences à savoir la déclaration publique sur leur intention de mettre en œuvre l'ITIE, la nomination d'un haut responsable chargé de la mise en œuvre de l'ITIE et la participation effective et active au processus ITIE.

L'ANAPEX abrite un showroom des produits congolais à exporter vers les États-Unis d'Amérique



L'ANAPEX a ouvert, le jeudi 13 octobre 2022, à son nouveau siège, un showroom sur les produits congolais qui seront exportés à Maryland aux États-Unis d'Amérique. Ce, dans le cadre de US-Africa Investment Trade Conférence qui se tiendra du 12 au 15 novembre 2022 à Maryland aux États-Unis d'Amérique.

Conformément à sa mission, l'ANAPEX jouera son rôle d'accompagnateur en veillant à l'exportation de produits congolais selon les normes exigées par l'AGOA (African Growth And Opportunity Act) (la Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique).

Ce showroom offre en effet une opportunité à l'ANAPEX, en collaboration avec la représentation RDC d'Africa Femmes Performantes, de présenter les produits qui seront exposés à cette foire aux États-Unis.

Les produits de dix filières ont été sélectionnés pour la participation de la RDC cette foire à Maryland.

Il s'agit de la filière artisanale, thé et tisane, café, cacao, épices, huiles alimentaires et cosmétiques, super food, tubercules, et fruits séchés.

Le rôle de l'ANAPEX à US-Africa Investment Trade Conference

D'après le Directeur général de l'ANAPEX, Mike Tambwe, cette agence est une sorte de vitrine des produits congolais.

« Avec ce showroom, ça permet à nos invités de marque qui arrivent de voir tout ce qu'on a comme produits prêts à être exportés. Il y a un travail qui a été fait en amont et en aval. Le plus grand défi à relever est la quantité en stock et de dispositions ont été prises. », a-t-il expliqué.

Au cours de ces assises de Maryland, il y aura un Trade Center où seront exposés les produits africains, notamment ceux de la RDC.

Rappelons que l'Agence Nationale de Promotion des Exportations (ANAPEX) a trois missions à savoir :

1° Promouvoir les exportations de tous les produits congolais d'origine agricole,

agroindustrielle, industrielle et artisanale ;

2° Assurer l'expansion commerciale de la RDC par l'intensification des échanges avec les économies tierces. De ce fait, entrevoir des études portant sur les possibilités d'exportation de tous les produits congolais et sur les caractéristiques du marché extérieur pour le compte du secteur public et privé ;

3° Formuler des propositions pour l'élaboration d'une politique commerciale globale et proposer un programme spécifique et cohérent de promotion et d'expansion, d'exportation des produits d'origine congolaise.

Sa vision est de contribuer à la réalisation du plein potentiel d'exportation de la RDC, à la diversification de son portefeuille d'exportations, au changement de la structure de sa balance commerciale et à la pérennisation de sa croissance économique

US-Africa Investment Trade Conference

Ces assises sont une occasion où plusieurs contrats de jumelage seront signés avec la ville de Baltimore et plusieurs jumelages en cours avec d'autres villes de Maryland vont se matérialiser. Des projets de coopération économique dans les domaines de l'éducation, l'agriculture, de la santé, du transfert des technologies sont en cours d'exécution. Il s'agit d'un grand rendez-vous inédit qui donne une nouvelle dimension à la coopération Internationale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de développement économique entre l'Afrique et l'Etat du Maryland, par la création d'un Trade Center (dans la zone de libre-échange de l'Etat du Maryland), cette association fait la promotion des produits africains de qualité demandés aux États-Unis d'Amérique. C'est ainsi qu'elle organise, en partenariat avec l'appui du Département du Commerce de l'Etat du Maryland (Trade Office State of Maryland), un congrès du 12 au 15 novembre où seront présentés, dans leur showroom, les échantillons des produits « Made in Africa », « Made in DRC » pour ceux qui partiront du pays de Félix Tshisekedi.

Par ailleurs, une centaine de produits congolais sous forme d'échantillons vont quitter la RDC fin octobre 2022 par DHL pour rejoindre le showroom du Trade Center du Maryland dans le but

d'être présenté aux futurs consommateurs (Restaurant, Super marché, hôpitaux etc....) purement américains et ceux de la communauté de la diaspora africaine aux États-Unis.

Nadine Fula/zoomco.net

Maniema**La campagne électorale ouverte le vendredi**

La campagne électorale de l'élection du gouverneur du Maniema a débuté, vendredi 14 octobre, dans l'enceinte de l'Assemblée provinciale. Elle est menée pour une période de trois jours alors que le scrutin proprement dit est fixé au 18 octobre, selon le calendrier de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Pour la première journée de cette campagne, trois candidats gouverneurs ont présenté leurs projets de société devant les députés provinciaux.

Il s'agit de Corneille Bushiri, Senghor Kalume et Prosper Tunda.

Le même vendredi dans la soirée, une information a pourtant circulé dans la toile, faisant état de la décision du Conseil d'Etat, suspendant la décision de la CENI

sur la reprise de l'élection de gouverneur au Maniema.

Cela après que le candidat Ndarabu Amurani a introduit une requête pour irrégularité du calendrier de la CENI sur cette élection du gouverneur.

Contacté, le rapporteur de l'Assemblée provinciale du Maniema, Thierry Badisungu affirme que son institution n'a pas été saisie d'une quelconque suspension de ce scrutin.

tin.

Entre-temps, la campagne électorale se poursuit ce samedi avec trois autres candidats gouverneurs à savoir : Hubert Kindanda, Ndarabu Aruna et Omba Taluhata.

Dans un communiqué de presse publié mardi dernier, la CENI avait demandé à l'Assemblée provinciale du Maniema d'encadrer cette campagne électorale qui devra se dérouler dans le strict respect des dispositions légales et de l'ordre public.

La centrale électorale avait en outre invité les différentes parties prenantes à se préparer pour une compétition électorale apaisée, juste et crédible.

Mai-Ndombe**Kwamouth: environ 15 morts, après une attaque des hommes armés non identifiés**

Quinze personnes sont mortes et plusieurs maisons incendiées, après l'incursion des hommes armés, jeudi 13 octobre, à Musiamu, territoire de Kwamouth (Mai-Ndombe).

Plusieurs sources indiquent que ces assaillants étaient munis d'armes létales et non létales.

Le secrétaire du chef du village de Kinsele, Limbwa Shuga, parle de 15 morts et affirme avoir perdu lui-même quelques membres de sa famille biologique.

Il en appelle ainsi à l'intervention des autorités attitrées pour mettre fin à l'insécurité dans ce coin du pays.

Jodel Ewere, un autre habitant du village, soutient avoir perdu sa mère ainsi que 5 autres membres de sa famille lors de cette attaque.

Il trouve inconcevable que jusque-là,



l'Etat congolais n'arrive toujours pas à mettre fin à ces atrocités.

L'attaque du village Musiamu est confirmée par plusieurs autorités officielles notamment l'administrateur du territoire de Kwamouth, Louis Ntwa.

Les violences ont repris dans le territoire de Kwamouth après quelques semaines d'accalmie constatée après le déploiement des FARDC.

Kisangani**Bientôt le Forum de la Grande Orientale**

L'archevêque métropolitain de Kisangani, Mgr Marcel Utambi a clôturé, jeudi 13 octobre, les travaux préparatoires du Forum de la Grande Orientale.

Environ 350 participants issus de l'ex-Province Orientale vont réfléchir, du 27 au 30 octobre, sur un certain nombre de sujets notamment la paix, la sécurité, la coopération inter provinciale, et le développement socioéconomique.

L'objectif étant notamment de réunir les fils et filles de la Grande Orientale autour des idéaux susceptibles de conduire au bien-être des populations de ce grand espace vital.

Au terme de ces travaux préparatoires de trois jours, 4 sous-commissions et un service ont été constitués.

Il s'agit de la mobilisation des fonds,



la communication, de la logistique, les relations publiques ainsi que de la trésorerie.

Par rapport au sujet de la paix, il sera examiné en profondeur les questions des groupes armés, de l'état de siège en Ituri, des conflits, des humanitaires, de la justice ainsi que des droits humains.

Concernant la coopération inter provinciale et le développement, les questions axées sur les infrastructures de base, l'environnement, les ressources naturelles, la culture et la refondation d'une conscience collective seront débattues.

Il en est de même de bien d'autres thématiques telles que la participation des jeunes et femmes dans la bonne gouvernance et le leadership politique de cette entité.

Le budget global de ce forum est estimé à environ 250 000 USD.

Nord-Kivu**Les femmes rurales en difficulté d'accès aux soins de santé**

Les femmes rurales du Nord-Kivu ont dit, vendredi 14 octobre éprouver des difficultés d'accès aux soins de santé appropriés, notamment en matière d'accouchement sécurisé.

Elles ont exprimé leur inquiétude en marge de la journée internationale des femmes rurales, célébrée le 15 octobre de chaque année.

Il y a 3 jours, une femme du village Ngungu, territoire de Masisi (Nord-Kivu) a donné naissance au quintuplé. Tous les 5 bébés sont décédés quelques heures après, faute d'une bonne prise en charge médicale.

Ce drame relance la proposition d'édit portant, protection spéciale de la femme enceinte et du nouveau-né, présenté en octobre 2020 à l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu.

Le médecin chef de zone de santé de Kirotshe, justifie ces cas par la négligence de femmes en milieu

rural.

Selon lui, elles sont nombreuses les femmes qui ne suivent pas les consultations prénatales et arrivent à l'hôpital trop tard.

Cependant, ce médecin reconnaît l'insuffisance de moyens de prise en charge dans les structures sanitaires rurales.

Pour sa part, Jean Paul Lumbulumbu, député provincial, dit avoir fait une proposition sur cette question à l'Assemblée provinciale, en octobre 2020.

Cet édit propose, entre autres, la mise en place d'un fonds provincial d'appui à la femme enceinte, du nouveau-né et sa mère.

« Cet édit était dédié essentiellement à la femme rurale parce que les conditions médicales de prise en charge pour la femme rurale dans la province du Nord-Kivu laissent à désirer. Nous avons prévu un mécanisme de récolte des moyens de l'Etat pour notamment la construction des nouvelles maternités dans chaque agglomération, la formation du personnel soignant notamment les sage-femmes, les infirmiers », a-t-il précisé.

Les femmes rurales du Nord-Kivu disent en outre être confrontées aux divers problèmes socio-sécuritaires qui bloquent leur épanouissement.

Butembo**L'intersyndicale des galeries et corporations des commerçants suspend sa grève**

L'intersyndicale des galeries et corporations de commerçants de Butembo, dans la province du Nord-Kivu, a suspendu samedi 15 octobre sa grève, déclenchée depuis le 10 octobre. Les activités économiques dans les boutiques, magasins, galeries et autres maisons de commerce, annonce-t-elle, vont reprendre normalement dès ce lundi 18 octobre au centre commercial après une semaine de paralysie.

Cette décision a été prise à l'issue d'une rencontre tenue par l'intersyndicale des galeries et corporations de commerçants, qui avait déclenché ce mouvement de grève de sept jours pour exiger le retour de la paix dans la région et la réduction des taxes et impôts.

« Nous venons de décider de l'ouverture des boutiques, galeries et magasins dans la ville de Butembo. Donc à partir de ce lundi, nous allons ouvrir nos portes, parce que l'autorité urbaine nous avait promis qu'il y aurait une délégation en provenance de Kinshasa pour cette fin. C'est cette délégation que nous attendons afin que notre problème soit décanté », a expliqué Patrick Kambale Tsongo, coordonnateur de l'intersyndical des tenanciers des galeries et autres maisons de commerce.

Les grévistes refusent toutefois de payer les taxes avant l'arrivée de cette délégation. « Nous ouvrons nos portes ce



lundi mais nous ne voulons pas voir des taxateurs circuler dans nos boutiques et magasins avant que cette délégation n'arrive pour qu'on trouve solution à nos revendications », a-t-il déclaré.

Selon lui, l'insécurité qui prévaut dans la région empêchent les commerçants de réaliser des bénéfices. « Nous sommes en train de consommer nos capitaux à la suite de cette guerre. La paix est le jalon du développement et lorsque cette insécurité se présente dans notre contrée, on ne saura pas bien travailler », a poursuivi Patrick Kambale.

La Fédération des entreprises du Congo (FEC) Butembo-Lubero avait déclaré que ses membres n'étaient pas concernés par cette mesure. D'après Polycarpe Ndivito, président du patronat congolais dans cette région, la question est en étude au sein du gouvernement, afin de trouver une solution aux problèmes auxquels se heurtent les opérateurs économiques de l'Est du pays à la suite de l'insécurité.

Arrêt sur image



Nyota TV sur Canal+

(Retrouvez-nous sur 348 Canal+)



Tout Kin en parle

Horizons 2023: Le bilan!

D'après mon ami qui sait ce qui se passe dans tous les coins et recoins de Kinshasa la déglinguée, Fatshi a des réalisations à son actif. Le problème est que le pays était tellement en déliquescence que les quelques réalisations sont noyées dans des eaux boueuses.



Les élections législatives et présidentielles de 2023 arrivent au galop. Ceci expliquant cela, l'opposition politique réclame à tue-tête le bilan du mandat du chef de l'Etat. On en parle à un point tel qu'une commère habitant le même quartier que mon ami qui sait ce qui se passe dans tous les coins et recoins de Kinshasa la déglinguée, cherche à rencontrer ce « Bilan » dont tout le monde parle. Elle veut quémander quelques sous. Saperlipopette!

Il y a ceux qui soutiennent que Fatshi n'a rien fait durant son mandat. Ils affirment avec des trémolos dans la voix qu'il ne

mérite pas un second mandat, tutti quanti! D'autres en revanche, égrènent plusieurs réalisations. Pour ceux qui lisent la bible, c'est comme lors du Jugement dernier, le jour où Dieu jugera les hommes suivant leurs intentions, leurs paroles et leurs actes. Ceux qui ont un bilan positif vont au paradis et les mal-fauteurs sont condamnés aux géhennes. Stupeur et tremblements! Dans l'Egypte des Pharaons, Anubis était le dieu de la mort. Il introduisait les morts auprès du tribunal présidé par Osiris. Le cœur des défunts était alors pesé et leur destin

décidé. Les bonnes et les mauvaises actions terrestres étaient pesées à l'aide d'une balance. Le cœur du mort était placé sur l'un des plateaux de la balance. Sur l'autre était mise une plume qui représentait Maât, la justice. Le plateau avec l'âme devait être en équilibre avec celui avec la plume. Dans ce cas, on méritait la vie éternelle. Le mort était présenté à Osiris qui l'acceptait dans le paradis. Un monstre dévorait le défunt si le résultat lui était défavorable. Bref, passons! Nous n'en sommes pas encore là.

Les militants de certains partis qui siègent au gouvernement ne veulent pas partager le bilan de Fatshi qu'ils considèrent négatif. Ainsi, ils veulent le beurre, l'argent du beurre et le sourire (ou autre chose) de la fermière. Enfer et damnation! Ceci expliquant cela, même Joseph Kabila voudrait faire un retour à la Zorro. Son heure aurait sonné. Le chant du cygne? En fait quel est le bilan du Programme des Cinq Chantiers et de la Révolution de la modernité? D'après mon ami qui sait tout, la population vote majoritairement selon des affinités tribales. C'est d'ailleurs pour cela que Joseph Kabila a eu beaucoup de difficultés pour se faire élire en 2006 et 2011. La population le considère comme un sujet étranger, un Rwandais! Ceci expliquant cela, Fatshi a toutes les chances de rempiler pour un second mandat, d'autant qu'il n'y a qu'un seul tour à l'élection présidentielle. Ce mode de scrutin privilégie celui qui est en fonction quand il y a plusieurs candidatures à l'élection pré-

sidentielle comme cela laisse présager. Un président de la République peut donc être élu avec 20% des suffrages et même moins du moment qu'il est classé en tête. Stupeur et tremblements!

Quant aux parlementaires, généralement 10% environ reviennent au Palais du peuple. La bérézina! On n'y peut rien. C'est ainsi depuis 2006, sans autre explication. D'après mon ami qui sait ce qui se passe dans tous les coins et recoins de Kinshasa la déglinguée, Fatshi a des réalisations à son actif. Le problème est que le pays était tellement en déliquescence que les quelques réalisations sont noyées dans des eaux boueuses. Sapristi!

Tiens, le 14 octobre c'est le jour anniversaire de naissance du Maréchal Mobutu. Il aurait eu 92 ans. On n'en parle même pas. Il est tombé dans l'oubli! Et pourtant à l'époque du mobutisme triomphant, c'était jour férié, chômé et payé on ne sait par qui! Sic transit gloria mundi! Pour ceux qui ne causent pas le latin comme le cardinal Ambongo, cela veut dire « Ainsi passe la gloire du monde »! En langage biblique et facile cela signifie « vanité des vanités, tout est vanité ». Mobutu avait dans un premier temps fait beaucoup pour le pays. Mais plus tard, gangréné par la corruption et la maladie, il détruisit ce qu'il avait bâti. N'est-ce pas de la sorcellerie?

On dit chez nous qu'il n'y a pas de mauvais roi mais de mauvais courtisans.

Gaston Mutamba Lukusa

Expropriation dans la baie de Ngaliema : des forcings aux antipodes de l'Etat de droit

Que faire lorsque l'insécurité juridique touchant le domaine foncier est le fait de certains ministres du Gouvernement central ?

Là où le juge a tranché, même s'il s'est trompé, on corrige par la voie judiciaire. Telle est l'une des réactions de Me Alexis Mukeba, avocat, face à la décision du gouvernement d'interdire l'accès même aux propriétaires des parcelles situées dans la baie de Ngaliema.

Propriétaires pourtant détenteurs des titres par voie de justice. Toujours d'actualité, l'arrêté ministériel n°511/CAB/MIN/AFF.FONC/2019 portant création d'un lotissement dénommé « Cité de la Grâce du Fleuve Congo » comprenant 120 parcelles de terres à usage résidentiel ayant la série des numéros allant de 43.530 à 43.649 situé dans la commune de Ngaliema, ville de Kinshasa n'a pas encore été abrogé. De cet arrêté, par exemple, un autre a été pris en 2019 (le n°647) le modifiant et confirmant Mr Kimbangi Richard dans son droit de propriété parce que détenteur des jugements du Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe. Sans consulter ces textes légaux ainsi que d'autres signés par les précédents ministres des Affaires Foncières et ceux en charge d'Urbanisme et Habitats, peut-on proclamer aujourd'hui que les immeubles de tous les ayants-droit sont des constructions anarchiques vouées à la démolition? Et y placer des policiers armés pour leur interdire l'accès? Quid alors de la continuité des services publics de l'Etat si chaque nouveau ministre ignorait certaines décisions (arrêtés) de son ou ses prédécesseurs pour ne privilégier que ses intérêts cachés derrière la démolition des constructions dits anarchiques? Intérêts aux travers desquels se lit en filigrane «c'est notre tour de manger». On a donc l'impression que les ministres du secteur sont des af-

fairistes, ajoute Me Mukeba. S'ils n'ont pas trouvé leurs comptes, ils remettent en question les décisions de leurs prédécesseurs.

Il n'est pas dès lors étonnant de constater dans le choix du gouvernement concernant les sites pré-qualifiés d'anarchiques l'absence d'une ligne de conduite claire. La récente décision gouvernementale frappant d'interdiction d'accès les sites de la baie de Ngaliema en est une illustration frappante.

Cependant, tous ces sites indexés, compris celui de Socopao, relèvent de vieux dossiers contentieux qui connaissent à chaque fois des rebondissements dans un sens comme dans l'autre. Ce qu'il faut relever, c'est que des décisions judiciaires dans la plupart des cas confortent les droits des occupants, lesquels sont détenteurs des titres fonciers et même des arrêtés ministériels de création de lotissements et/ou d'attribution des terres. Curieusement, dans les années Kabila fils, les Congolais, particulièrement les Kinois, ont déploré cette inconstance politique en la matière : des décisions politiques irrespectueuses des décisions de la justice.

Aujourd'hui encore, alors que l'Etat de droit est au quotidien du discours politique, l'opinion assiste avec désolation, voire même avec colère, au même spectacle d'inconstance, de mépris, de non respect des

décisions judiciaires dans le domaine foncier. Les Congolais se trouvent exposés à l'arbitraire par le fait de certains membres du gouvernement central qui naviguent manifestement à contre-courant de la volonté du président de la République d'instaurer un «Etat de droit». En tout cas, le ministre des Affaires foncières et celui de l'Urbanisme et Habitat nous paraissent créer l'instabilité et l'insécurité juridique dans leurs secteurs respectifs. Si la RDC ne peut pas être une république bananière, comment expliquer que des conflits fonciers tranchés par les Cours et Tribunaux, donc des vérités judiciaires constatées soient remises en cause par décision du Gouvernement! Comment, dans le même contexte, expliquer que des détenteurs des titres fonciers en bonne et due forme se voient refusés d'accès dans leurs parcelles à la suite d'une décision très peu éclairée du Gouvernement! La Constitution, en son article 34, dit notamment ceci : «**Nul ne peut être privé de sa propriété que pour cause d'utilité publique et moyennant une juste et préalable indemnité octroyée dans les conditions fixées par la loi. Nul ne peut être privé saisi en ses biens qu'en vertu d'une décision prise par une autorité judiciaire compétente.**» pourquoi des cas spécifiques du site de la baie de Ngaliema, le Conseil des ministres motivé par les arguments contestables et contestés du ministre du secteur, s'est substitué à l'«autorité judiciaire compétente»? S'il tient à y construire, par exemple, un port (utilité publique à démontrer), il devrait suivre la procédure d'expropriation

prévue par cet article de la Constitution au lieu d'instruire la force publique à obéir à un ordre non constitutionnel, car la force est à la loi et pas l'inverse. Se félicitant de la décision du Conseil d'Etat réhabilitant l'Utexafrica dans ses droits fonciers, de véritables hommes de loi en concluent que la destruction méchante projetée sur le site de la baie de Ngaliema ne serait que l'arbre qui cache la forêt d'un éventuel et faramineux trading à fortes effluves de rétro-commission.

L'Etat de droit suppose le «respect et la primauté du droit». En RD Congo, les choses dans ce domaine semblent se passer comme si on chantait la rumba pour danser le tango, affirme Me Alexis Mukeba. Même si actuellement la justice est indexée alors que l'exécutif y est pour beaucoup dans l'instrumentalisation et la descente aux enfers de celle-ci.

Les victimes de ces décisions farfelues et fantaisistes des autorités politiques se trouvent dans la situation des enfants abandonnés par leurs propres parents. Le chef de l'Etat devra s'assumer afin de vérifier objectivement qui de ses ministres s'éloigne de sa vision.

L'Etat – faut-il le rappeler – peut récupérer des espaces autrefois consentis aux particuliers, personnes de droit privé, moyennant la procédure de l'expropriation pour cause d'utilité publique, qui exige une indemnisation préalable des titulaires de droit foncier sur le site concerné. Ce n'est donc pas de manière anarchique comme c'est devenu monnaie courante sous le régime de ce duo ministériel aux dents longues.

A.S.

Burkina Faso

Une attaque fait au moins 11 morts, dont trois soldats



Au moins trois soldats et huit supplétifs civils de l'armée ont été tués samedi lors d'une attaque de jihadistes présumés dans le nord du Burkina Faso, ont indiqué à l'AFP des sources sécuritaires.

«Une embuscade des GAT (Groupes armés terroristes) a visé une patrouille mixte de soldats et de VDP», les Volontaires pour la défense de la patrie, supplétifs de l'armée, «dans la commune de Bouroum (nord). Le bilan est de trois soldats et huit VDP tombés (tués)», a déclaré à l'AFP une source sécuritaire. Une autre source des services de sécurité a confirmé, parlant de «bilan provisoire».

Selon cette dernière source, «l'accrochage a eu lieu dans la localité de Silmangué, dans la province du Namentenga». «Le bilan provisoire fait état d'une dizaine de victimes (morts), deux blessés et deux portés disparus», a-t-elle ajouté.

Cette attaque survient deux semaines après un coup d'Etat militaire le 30 septembre, perpétré par le capitaine Ibrahim Traoré, contre le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, et au lendemain de la désignation du capitaine Traoré comme

président de la transition par des assises nationales.

Il s'agissait du deuxième coup d'Etat au Burkina Faso en huit mois, liés à la situation sécuritaire dans ce pays en proie à la violence jihadiste depuis sept ans.

Le 24 janvier, des militaires emmenés par le lieutenant-colonel Damiba, regroupés au sein d'une junte appelée Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR), avaient renversé le président Roch Marc Christian Kaboré, accusé d'incapacité face aux attaques jihadistes qui se sont multipliées au Burkina.

Elles n'ont pas cessé en huit mois et, face à la dégradation constante de la situation, un nouveau putsch a eu lieu le 30 septembre, qui a porté à la tête du MPSR Ibrahim Traoré, afin de «recentrer la transition sur les urgences sécuritaires», selon la junte.

Le Burkina Faso est pris depuis 2015 dans une spirale de violences attribuées à des mouvements jihadistes affiliés à Al-Qaïda et au groupe Etat islamique.

Ces attaques régulières ont fait des milliers de morts et contraint quelque deux millions de personnes à fuir leurs foyers.

Plus de 40% du territoire échappe au contrôle de l'Etat, notamment du côté des frontières avec le Mali et le Niger.

Tunisie

Journée de colère de l'opposition alors que la situation économique empire

En Tunisie, des centaines de partisans des conservateurs nostalgiques de Ben Ali ont défilé dans les rues de Tunis, samedi 15 octobre, ainsi que les islamistes d'Ennahdha. Ces manifestations ont eu lieu alors que le pays est englué dans le marasme économique et que les pénuries effritent la popularité du président Kais Saïed.

Après des semaines d'absence des rues de Tunis, Abir Moussi, présidente du Parti destourien libre (PDL), voulait faire une démonstration de force, samedi matin, dans la capitale tunisienne. Elle n'y est pas arrivée.

«La police empêche les manifestants d'accéder à Tunis. Certains sont bloqués à un péage à l'entrée de la capitale», nous disait-elle.



faïm ni soif. Ce n'est pas comme aujourd'hui», regrette-t-elle.

A quelques encablures de là, se trouve l'Avenue Bourguiba où d'autres centaines de personnes se sont données rendez-vous, à l'appel du Front de salut national auquel appartient notamment le parti islamiste Ennahdha.

Nostalgie

Parmi les centaines de personnes qui ont tout de même réussi à se rassembler à l'appel de ce parti de droite qui compte de nombreux nostalgiques de l'ère Ben Ali, Moufida, 48 ans, mère de quatre enfants s'inquiète pour leur avenir. «Nos revendications sont économiques avant toute chose. Notre vie, le pouvoir d'achat passent avant tout. On est un peuple qui a beaucoup souffert depuis que Ben Ali n'est plus là. On regrette Ben Ali. Je le dis et je le redis: on le regrette. De son temps, on n'avait ni

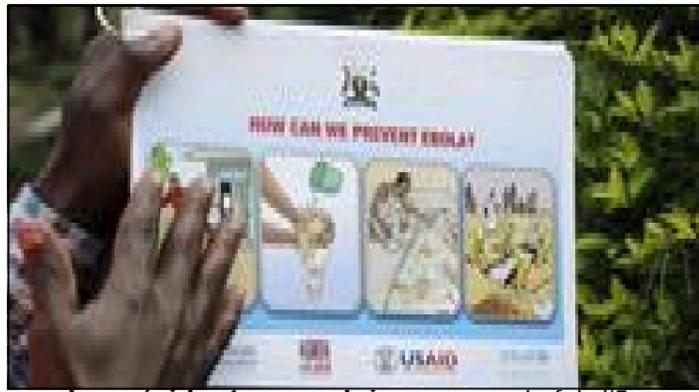
Heurts

«Le peuple veut la chute du président», scandait la foule. Des heurts entre manifestants et forces de police ont fait au moins une quinzaine de blessés à Tunis.

Ces protestations interviennent à deux mois des élections législatives. Par ailleurs, le FMI et les autorités tunisiennes se sont entendus, ce dimanche, sur le principe d'un accès, facilité, à des financements de près de deux milliards de dollars pour les deux prochaines années. L'accord doit encore être validé par la direction du FMI à Washington.

Ouganda

Ebola : Museveni annonce des restrictions de déplacements et de sorties



Le président ougandais a annoncé samedi 15 octobre l'instauration d'un confinement pour deux districts pour limiter la propagation du virus Ebola dans les régions les plus affectées par l'épidémie.

Le président ougandais Yoweri Museveni a ordonné samedi le confinement de deux districts à l'épicentre de l'épidémie d'Ebola en cours, avec interdiction des déplacements, couvre-feu et fermeture des marchés, bars et églises pour 21 jours.

«La dernière fois, je vous ai parlé de certaines personnes difficiles, qui mentent, qui détournent des corps de défunts, et qui se déplacent de districts en districts, incluant Kampala. Ces mouvements et tromperies n'ont pas changé, et le risque de propager Ebola dans d'autres parties du pays reste très élevé. Ebola est très contagieux et mortel, et s'attrape par toutes les méthodes dont on a parlé. Le virus affecte fortement l'économie et le secteur du tourisme. S'il n'est pas contrôlé correctement, il pourrait se propager au-delà de l'Ouganda. Les cas d'Ebola ont continué d'augmenter dans les communautés des districts de Mubende et de

Kassanda. Compte tenu de la gravité du problème, pour éviter une plus grande propagation, et pour protéger les vies et les moyens de subsistance, le gouvernement, après une étude minutieuse, prend de nouvelles mesures et toutes ces mesures prennent effet immédiatement et dureront 21 jours», a déclaré le

chef de l'Etat.

Selon le ministère de la Santé, la fièvre hémorragique a causé la mort de 19 personnes et 58 cas ont été confirmés dans le pays depuis le signalement du premier malade, le 20 septembre.

Les autorités affirment que les cas sont concentrés dans les districts centraux de Mubende et Kassanda et que l'épidémie n'a pas atteint Kampala, la capitale de 1,5 million d'habitants, malgré les tests positifs au virus d'un couple dans la capitale.

Yoweri Museveni avait déjà ordonné aux guérisseurs traditionnels de cesser de s'occuper de malades, dans une tentative pour freiner la dissémination du virus, et à la police d'arrêter toute personne suspectée d'avoir contracté Ebola qui refuserait d'être mise à l'isolation.

La transmission humaine se fait par les liquides corporels, avec pour principaux symptômes des fièvres, vomissements, saignements et diarrhées. Les personnes infectées ne deviennent contagieuses qu'après l'apparition des symptômes, après une période d'incubation allant de 2 à 21 jours.

Tchad

La composition du gouvernement diversement appréciée

Au Tchad, deux jours après la formation du gouvernement à l'issue du dialogue national inclusif et souverain, la composition de l'équipe est diversement appréciée par les acteurs politiques.

Au Tchad, l'équipe nouvellement formée de 44 membres dont 14 femmes aura pour mission de conduire le pays à des élections d'ici 24 mois sous la conduite du Premier ministre, Saleh Kebzabo.

« Technocrates »

Malloum Yoboidé Djeraki, président du Parti démocrate et socialiste pour l'alternance, est enthousiaste à la lecture de la liste du nouveau gouvernement. Bien que son parti qui soutient la transition n'y soit pas représenté, il estime que le casting est prometteur : «À l'analyse que nous faisons, c'est un gouvernement de technocrates, un gouvernement qui donne l'impression à la population tchadienne que, vraiment, il y a un changement. C'est un gouvernement du Tchad refondé, c'est un gouvernement qui traduit l'espoir et les aspirations des participants au dialogue national inclusif.»

Max Kemkoye, président de l'Union des démocrates pour le développement, un parti opposé au régime de transition, rappelle que les promus



ne sont autres que ceux qui ont toujours soutenu les régimes de Déby père et fils. Il ne voit là aucun changement notable : «La simple lecture de ce gouvernement prouve qu'il est aux antipodes de la déclaration du Premier ministre de transition selon laquelle les profiteurs d'hier doivent accepter de faire place aux exclus d'hier. Et c'est là bien le surpouvoir donné à Mahamat Idriss Déby et qui prouve combien le Premier ministre de transition ne peut rien.»

Quelles marges de manoeuvre ?

Un observateur ayant requis l'anonymat s'interroge sur les marges de manoeuvre de l'équipe du Premier ministre Saleh Kebzabo qui a promis de réaliser un rêve de trente ans : organiser des élections libres et transparentes.

Koffi Olomide prépare le single "Apelete"



Le chanteur Christophe Agbepa Mumba Antoine alias Koffi Olomide s'apprête à la sortie de son nouveau single intitulé « *Apelete* ». Cet opus va être bientôt disponible sur toutes les plateformes de téléchargement. A cet effet, le grand Mopao a dévoilé sur ses pages sociales, l'extrait de ce nouveau tube qu'il compte sortir officiellement sur les plateformes de téléchargement. Dans cette œuvre, l'artiste dénonce l'hypocrisie qui caractérise les faux amis. « *Apelete* » baigne sur un fond sonore et un rythme qui rappelle à ses mélomanes le morceau « *B'ados* » sortie en 2020.

Par ailleurs, l'artiste musicien Koffi Olomide travaille en studio avec son collègue Félix Wazekwa, pour l'enregistrement de la chanson intitulée « *Eau Pure* » dont la date de sortie n'est pas connue. Et sur le plan scénique, le président de l'orchestre « *Quartier Latin international* » prépare aussi sa tournée américaine qui débute le 5 novembre prochain par la ville de New-York aux Etats-Unis d'Amérique.

Koffi Olomide, né Antoine-Christophe Agbepa Mumba, le 13 juillet 1956 à Kisangani en République démocratique du Congo, est un auteur-compositeur-interprète et producteur congolais. Il a débuté sa carrière musicale comme parolier pour divers musiciens de la scène congolaise. Le jeune Antoine connaît un début de notoriété en 1977 avec Synza chantée en trio avec Papa Wemba et King Kester Emeneya.

Fally Ipupa lance "Se yo" avant sa grande production au stade de Martyrs

Le musicien chanteur congolais, Fally Ipupa, « *Dicap la Merveille* » est présent sur la toile avec le clip de sa nouvelle chanson « *Se yo* ». Cet opus intervient en annonce de son concert prévu 29 octobre 2022, au stade des martyrs de Pentecôte à Kinshasa. Cette nouvelle chanson de Fally Ipupa est disponible en différents supports sur toutes les plateformes de téléchargement. « *Se Yo* » qui fait suite au titre « *Science-fiction* » est une belle rumba d'environ sept minutes dans laquelle l'artiste de 44 ans doit faire face à un dilemme... Après le succès de sa tournée américaine, Dicap la Merveille, comme on le surnomme, est attendu pour un concert événement au Stade des Martyrs de Kinshasa, le 29 octobre prochain. Fally Ipupa Nsimba, né le 14 décembre 1977 à Kinshasa (Zaïre, aujourd'hui la République démocratique du Congo), est un chanteur, danseur, auteur-compositeur-interprète, et producteur congolais. Il est l'ambassadeur de l'UNICEF.

Il est aussi ambassadeur du fabricant panafricain de tissus wax « *Hollantex* ». Il a débuté sa carrière dans le chant, dans divers petits groupes de rue, il se fait remarquer par Koffi Olomide qui l'intègre à son groupe Quartier Latin, auquel il restera 7 ans et va participer à la production des 6 albums. En 2006, il signe chez Obouo Music et fait paraître son premier album « *Droit Chemin* ». Il détient un succès planétaire avec des chansons world telles que Chaise électrique avec Olivia, Sexy Dance avec Krys, et Sweet Life. Il con-

Il s'ensuit une période des vaches maigres avec des vinyls tels que « *Diva* », « *Ngobila* », « *Henriquet* » ou encore « *Elle et moi* ». Il crée en 1986 et dirige l'orchestre Quartier Latin International qui l'accompagnera sur scène et sur la réalisation de ses albums à partir de 1992 et qui verra notamment passer dans ses rangs de futures stars de la musique tel que Fally Ipupa.

Sa carrière connaît un second départ à partir de 1990 en signant chez Sonodisc avec qui il enchaînera les succès et connaîtra son apogée. Il est considéré à ce jour comme une légende de la musique congolaise et africaine avec une carrière couvrant près de cinq décennies, il est le premier artiste noir-africain à jouer et remplir la salle de Bercy et l'un des 12 artistes musiciens africains et seul congolais à être cité dans les 1001 albums qu'il faut avoir écoutés dans sa vie.

Au total, Olomide a enregistré 28 albums studio dont 7 signés avec le Quartier Latin, un featuring avec Papa Wemba et 18 albums live pour un total de plus de 300 chansons. Son travail lui vaudra 7 Kora Awards dont 4 durant l'édition de 2002 grâce à son album « *Effrakata* ». Il lance son propre label Koffi Central en 2013 et publie le 13 octobre 2015, « *13ième apôtre* », un quadruple album de quarante chansons qu'il déclare être le dernier album de sa carrière avant de revenir un peu plus tard avec « *Nyataquance* » et « *Légende* ».

Saint Hervé M'Buy/ouragan.cd



firme sa popularité avec son single « *Original* » sortie le 5 mai 2014 qui atteint actuellement plus de 35 millions de vues mais aussi avec « *Eloko Oyo* » atteignant plus de 70 millions de vues. C'est le premier artiste congolais chantant en lingala à atteindre ce nombre de vues.

Son sixième album solo et dernier album à ce jour, « *Tokoos II* », suite de son premier opus urbain « *Tokoos* », est sorti le 18 décembre 2020 avec des titres tels que « *Milolo* », « *Likolo* » en featuring avec Ninho, Amore, Couleurs, Migrant des rêves. En 2020, il fait partie des 50 Africains les plus influents dans le classement publié par « *Jeune Afrique* ». En 2021 il devient le premier et le seul artiste de l'Afrique, zone francophone à atteindre les milliards de streams sur YouTube. Le 10 octobre 2022, l'album *Tokoos* de Fally Ipupa est certifié disque d'Or par le SNEP en France, 5 ans après sa sortie.

L'artiste musicien "Bill Clinton" dévoile la tracklist de son nouvel album "No stress"

Le chanteur et animateur congolais, Didier Mukeba Kalonji alias "Bill Clinton" a dévoilé jeudi, la tracklist de son nouvel album intitulé "No stress", dans une affiche postée sur ses réseaux sociaux.



L'artiste musicien a fait savoir que cet album dont la sortie est prévue pour le 10 novembre prochain, sera composé de 13 titres à savoir, "Tombola", "Kiffé", "Tour du feu", "Beauté full", "Tempo", "Everyday", "Bouillon sauvage", "Elisant", "Rencontre", "Moko", "Yengere ngonda", "Pambola" et "Muasi kitoko". Il a révélé que son désir est de vouloir renouer avec ses prouesses des années 2000 en les combinant avec les styles d'autres pays.

Né le 4 juillet 1979, "Macintosh" comme certains mélomanes aiment bien l'appeler, est auteur de plusieurs singles vibrants tels que "Kizoba zoba", "Palpitation", "Fukushima", "Pression" et bien d'autres.

Fukushima, "Pression" et bien d'autres.

"Bill Clinton" a commencé sa carrière musicale dans un groupe local avant d'intégrer le "Wenge Musica maison mère (WMMM)" de Noël Ngiama Makanda dit "Werrason" en 1997 où il s'est rendu célèbre par sa prestation dans les différentes chansons.

En 2004, il quitte WMMM ensemble avec certains de ses collègues pour créer leur propre groupe dénommé "Les marquis de maison-mère". Après, il s'est séparé de ses collègues pour fonder son propre orchestre "Les marquis de sa-mourais".

Kinshasa

100 millions USD pour la construction du centre culturel et artistique des pays de l'Afrique centrale

La République populaire de Chine a déboursé 100 millions de dollars américains pour financer les travaux d'achèvement du centre culturel et artistique pour les pays de l'Afrique centrale à Kinshasa, a appris samedi l'ACP de ce ministère.

"C'est un grand jour pour la RDC parce que nous avons été conviés, par la partie chinoise, à l'achèvement de grosses œuvres de cet immense bâtiment destiné aux congolais présents et à notre postérité" a déclaré le ministre du Commerce extérieur, Jean Lucien Busa lors de sa visite sur le site du centre culturel sur le boulevard Lumumba dans la commune de la Gombe.

"Le projet du centre culturel et artistique se compose de trois parties à savoir le centre culturel, l'Institut national des arts (INA) et un centre d'accueil. L'INA comprend 06 bâtiments d'enseignement, un gymnase et les corridors qui servent à les lier. Le centre d'accueil est aussi lié au com-

plexe de l'INA et Centre culturel par les corridors" indique la source.

L'ouvrage du centre culturel et artistique a une surface bâtie totale d'environ 37 008,44m² avec un grand théâtre de 2000 places, un petit théâtre de 800 places et l'Institut national des Arts qui aura une capacité d'accueil de 2000 personnes, précise le ministère.

"Le gouvernement chinois a sélectionné strictement, selon la loi et la procédure d'appel d'offre, le consortium de Central-South Architectural Design Institute Co., Ltd et Shenyang Changtian Construction Project Management Co.Ltd comme l'entreprise de conception et de gestion du projet, et la société Beijing Urban Construction Group comme l'entrepreneur général du projet" a affirmé HE Xialong.

Les 100 millions de dollars américains sont un don non remboursable, a précisé le directeur exécutif de l'équipe de gestion du projet, HE Xialong.

ACP



TP Mazembe

Pamphile MIHAYO reprend les commandes



Le TPM annonce la nomination de Pamphile MIHAYO au poste d'entraîneur principal de son équipe professionnelle. Le jeune technicien congolais reprend les commandes jusqu'à fin de la saison. Le Chairman Moïse Katumbi l'a annoncé aux

joueurs avec lesquels il s'est entretenu hier dimanche 16 octobre dans la matinée.

Les échanges ont tourné autour de l'avenir de l'équipe. Le boss a motivé les joueurs et leur a promis son engagement indéfectible à relever le TPM. Dans les

prochains jours, la direction communiquera la composition complète du staff technique.

Franck Dumas quitte le navire, le comité suspendu

Déjà samedi 15 octobre 2022, le Président Moïse Katumbi et l'entraîneur, monsieur Franck Dumas, se sont séparés à l'amiable. Le président a remercié l'entraîneur pour le travail accompli et lui a souhaité un bon parcours. Monsieur Franck DUMAS a, quant à lui, exprimé ses souhaits de plein succès au TP Mazembe et à ses supporters.

Le Président Moïse Katumbi a pris la décision de suspendre avec effet immédiat le Comité à l'exception du Secrétaire de l'équipe, Monsieur Hilaire Kabila, qui reste en fonction.

CAF-C2

Lupopo impose un nul (0-0) à Sagrada et se qualifie pour la phase des groupes



Le football club Saint Éloi Lupopo de la République démocratique du Congo s'est qualifié pour la phase de groupes de la coupe de la Confédération africaine de football

(CAF) après son match nul (0-0) face à Sagrada Esperença, samedi 15 octobre 2022 à Luanda en Angola.

Les cheminots se sont qualifiés grâce à la victoire du match aller (2-0), au stade des Martyrs de Kinshasa, samedi 8 octobre.

Les joueurs de l'entraîneur Mohamed Magassouba devront attendre le tirage au sort de la CAF pour connaître leurs adversaires dans cette compétition.

RO

CAF-C2

Le DCMP se qualifie, V.Club fait un nul vierge



Le DCMP de Kinshasa a obtenu, dimanche 16 octobre, son billet de 8^e de finale bise de la Coupe de la Confédération de la CAF, après sa victoire de deux buts à zéro sur Saint-Michel. Le premier but des Immaculés kinois a été l'œuvre de Jonathan Ikangalombo à la 12^e minute de jeu. Les poulains de l'entraîneur Barthelemy Ngatsono ont dominé cette première mi-temps sans marquer un autre but.

L'arbitre de cette rencontre a renvoyé les deux clubs aux vestiaires sur cette petite avance de Tupamaros au marquoir. Au retour de la pause, Saint-Michel a raté quelques occasions de buts.

Après avoir beaucoup donné pour chercher l'égalisation, l'équipe seychelloise a laissé un vide derrière qui va

profiter aux Imaniens qui corsent l'addition à la 77^e minute de jeu. Le joueur Platini Mpiana Mwindi a ainsi permis aux Immaculés kinois de

marquer le deuxième but.

Avec cette victoire à domicile, le DCMP est qualifié au tour de cadrage de la Coupe de la Confédération de la CAF. Il devra attendre le tirage au sort à la fin de la semaine qui commence pour connaître son prochain adversaire.

Au match-aller, les Kinois s'étaient inclinés sur le score étriqué de zéro but à un devant Saint-Michel United de Seychelles.

V. Club se contente du nul vierge

Pour sa part, V. Club ramène un nul de 0 but partout à l'issue de la rencontre avec l'équipe burkinabè, au cours de la rencontre disputé au Bénin en raison de l'insécurité au Burkina-Faso.

CAF-C1

TP. Mazembe éliminé, mais reversé en C2

Le Tout Puissant Mazembe a été éliminé le samedi 15 octobre à domicile aux tirs aux buts (2-4) par Vipers SC de l'Ouganda, en match retour des 16^e de finale de la Ligue des champions-CAF.

Comme au match aller, les deux équipes ont épuisé les 90 minutes sur un score vierge de 0 but partout. Lors de l'épreuve des tirs au but, Tandi Mwape et Glody Likonza ont envoyé leurs tirs au public. Ernest Luzolo et Issama Mpeko ont réussi les leurs. Mais insuffisants face aux Ougandais de Vipers SC qui ont fait un sans-faute.

Mazembe est par conséquent reversé en Coupe de la confédération africaine de Football (CAF). Les joueurs devront ainsi attendre le tirage au sort pour connaître leurs adversaires pour la phase des groupes.



NBA

Dikembe Mutombo atteint d'une tumeur au cerveau

Dikembe Mutombo «suit actuellement un traitement pour une tumeur au cerveau», a communiqué la Grande Ligue ce samedi. «Dikembe et sa famille demandent de respecter son intimité pendant cette période, afin de pouvoir se concentrer sur ses soins», ajoute la NBA dans sa publication. Adam Silver, Patrick Ewing et Pau Gasol ont témoigné de leur émotion.

Le Congolais Dikembe Mutombo, un des meilleurs défenseurs de l'histoire de la NBA, dont il a disputé deux finales avec les Sixers et les Nets, est atteint à 56 ans d'une tumeur au cerveau, a annoncé samedi la ligue nord-américaine de basket.

«L'ambassadeur mondial de la NBA et membre du Hall of Fame Dikembe Mutombo suit actuellement un traitement pour une tumeur au cerveau», indique le communiqué de l'instance, précisant qu'il «reçoit les meilleurs soins possibles de la part d'une équipe de spécialistes d'Atlanta».

«Dikembe et sa famille demandent de respecter son intimité pendant cette période, afin de pouvoir se concentrer sur ses soins»,

conclut la NBA.

Le commissioner Adam Silver s'est empressé d'envoyer un message de soutien - «Toutes nos pensées et prières vont à Dikembe, un des grands humanitaires de notre monde» - à celui qui est impliqué dans de nombreuses actions caritatives.

Défenseur de l'année à quatre reprises

Quadruple meilleur défenseur de la ligue en 1995, 1997, 1998 et 2001 (record qu'il partage avec l'ancien Piston Ben Wallace), Mutombo aura été un des joueurs les plus dissuasifs que la NBA ait connus.

Né à Kinshasa en 1966, il maîtrisait, du haut de ses 2,18m, l'art du contre comme peu et en avait même fait sa signature, avec



le «Mutombo's Finger Wag», cette façon d'agiter le doigt de gauche à droite devant l'adversaire, quand il venait d'en réussir un, pour lui dire «not in my house» («pas chez moi»).

Avec 3 289 blocks infligés, il est le deuxième meilleur contreur de l'histoire, derrière le légendaire Hakeem Olajuwon.

Pionnier africain

Avec le Nigérian, ils ont été les deux premiers représentants

africains à s'imposer dans la ligue la plus prestigieuse du monde, ouvrant la voie à d'autres talents, dont le Camerounais (depuis naturalisé français et américain) Joël Embiid.

Huis fois sélectionné au All-Star Game, meilleur rebondeur des saisons régulières 1999/2000 et 2000/2001, Mutombo a débuté sa carrière à Denver, qui l'a drafté en 4^e position en 1991. En 1996, il a pris la direction d'Atlanta, avant de rejoindre Philadelphie en 2000.

Neuf mois plus tard, aux côtés de la star Allen Iverson, il disputa sa première finale de la NBA, finalement perdue face aux Lakers de Shaquille O'Neal et Kobe Bryant. La seconde en 2003 sera également un échec, sous le maillot des New Jersey Nets

cette fois, face aux San Antonio Spurs.

Les messages d'Ewing et Gasol

Après une saison à New York, qui amorça son déclin, il finit sa carrière à Houston en 2009, au cours de laquelle il a compilé 9,8 points, 10,3 rebonds et 2,8 contres de moyenne par match, en saison régulière. L'émotion a vite gagné le microcosme de la NBA après l'annonce de sa maladie.

«S'il vous plaît, gardez Dikembe et la famille Mutombo dans vos prières», a tweeté l'ancienne icône des Knicks Patrick Ewing, avec lequel ils ont livré de féroces joutes dans les années 1990.

«Je prie pour un rétablissement complet et rapide, cher Dikembe. Mes pensées et prières sont avec toi et ta famille», a écrit l'ancienne star espagnole Pau Gasol.

Relations d'Etats

Washington s'éloigne de Kinshasa

Le rapprochement entre Kinshasa et Washington semble n'avoir pas franchi le palier de la parole, des bonnes intentions. Pourtant dès l'accession de Félix Tshisekedi à la Magistrature suprême, la Maison Blanche s'est distinguée par une disponibilité accrue de relance la présence américaine sur le sol congolais. Outre les déplacements du chef de l'Etat aux Etats-Unis, l'administration américaine a déployé maintes missions pour offrir sa collaboration avec la RDC dans plusieurs domaines : environnement, sécurité, économie, infrastructures. Etc.

Hélas, c'est à rechercher sur la tête d'un chauve le moindre investissement américain en RDC, alors qu'on approche du dernier virage du mandat actuel de Félix Tshisekedi. Outre les premiers éléments inscrits dans

le cadre de la relance de la coopération militaire, un épais nuage semble avoir couvert les relations entre les deux pays. Comme en témoigne, entre autres, la position ambiguë de l'administration américaine au sujet de l'insécurité permanente dans l'Est de la RDC.

Selon des analystes, Washington, qui avait investi dans la volonté exprimée du président congolais dans la lutte contre la corruption, les détournements, les droits de l'homme, ne cachait plus sa déception. Outre les avancées notées sur la question du respect de la liberté individuelle et des droits de l'homme, le volet économique charrie un sentiment de déception. Les détournements, les commissions et rétro commissions, la corruption ont gagné en ampleur par rapport à la situation du passé.

A cela se conjugue la dé-

bâcle d'une justice dont on attendait l'amélioration de la prestation suscitée par les premières audiences du procès dit des 100 jours. Déjà en décembre 2021, le président de la République déplorait la prestation des magistrats et juges. Une année plus tard, rien ne semble avoir bougé dans le sens positif ; au contraire même au sein de la corporation, on déplore le trafic d'influence, les intrusions maladroites qui font croire à un Capharnaüm. Tel cette dénonciation du 1er président de la Cour de cassation, David-Christophe Mukendi, au sujet du dysfonctionnement de l'appareil judiciaire. Il a en effet déploré les interférences de l'Inspectorat général des services judiciaires et pénitentiaires dans le travail des juges.

Dans le lot s'inscrit radicalement le dossier Vidiye Tshimanga symbolisant ef-

fectivement la nouvelle culture de prédation de la richesse nationale. Non seulement par l'accusation portée sur la personne, mais aussi au regard de la plainte de l'ancien conseiller stratégique contre des « faux investisseurs » qui l'auraient piégé. Une cacophonie dénoncée depuis des lustres et dont les renseignements américains détiendraient suffisamment de preuves pour le moment selon Kabasubabo.

Selon toute vraisemblance, on chemine vers une sorte de remake de Panama papers portant sur la gestion du pouvoir actuel. Il ne serait pas surprenant que la boîte de Pandore soit ouverte avant l'échéance électorale en téléchargement ; l'occasion permettant de disqualifier les affameurs du peuple.

LR

Un projet d'ordonnance pour " les fonds de soutien et de développement des FARDC " soumis au gouvernement



Un projet d'Ordonnance portant création, organisation et fonctionnement du Compte d'Affectation Spéciale dénommé « Fonds de Soutien et de Développement des Forces Armées de la République Démocratique du Congo », (FSD-FARDC), a été soumis, vendredi 14 octobre 2022, aux membres du gouvernement congolais par le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants, Gilbert Kabanda. C'était au cours de la soixante-treizième réunion du conseil des ministres, apprend POLITICO.CD du compte-rendu.

D'après le patron de la Défense, ce fonds de soutien et de développement des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) a pour objet de rechercher et collecter des moyens financiers destinés à servir sous forme d'appui, d'assistance ou de soutien à l'armée congolaise en vue de développer ses capacités fonctionnelles et opérationnelles.

Pour le Ministre Kabanda, les impératifs sécuritaires requièrent donc un gros effort d'investissement. « compte tenu d'énormes défis sécuritaires à la fois internes et externes auxquels notre pays fait face, notre Armée a besoin d'importantes

ressources matérielles et financières », a-t-il soutenu.

Dans cet ordre d'idées, après débats et délibérations, note le compte-rendu du conseil des ministres, ce Projet d'Ordonnance a été retenu pour approfondissement en Commission Économique et Financière du Gouvernement avant son adoption en Conseil des Ministres.

Rappelons-le, dans le cadre de l'exécution de l'Ordonnance-Loi n°22/019 du 28 juillet 2022 portant Programmation Militaire et ce, conformément à la loi n°11/011, du 18 juillet 2011, relative aux Finances Publiques, il est prévu en son article 27 l'organisation, par Ordonnance présidentielle, d'un Compte d'Affectation Spéciale au profit des Forces Armées de la République Démocratique du Congo.

La loi de programmation militaire est sans équivoque un vaste programme du gouvernement congolais qui augure une montée en puissance des forces armées de la République Démocratique du Congo, avait reconnu, mercredi dernier, le chef d'état-major général des FARDC sortant, le général Mbala Munsense. Cette loi prévoit des lignes budgétaires susceptibles d'aider à la réforme des FARDC, pour une période de quatre ans, soit de 2022 à 2025.

Serge Sindani/politico.cd

RENAFER et Kolia Kongo Le 1er Salon Agro-pastoral sur la " revanche du sol sur le sous sol "

Le Réseau national des femmes rurales (RENAFER) et Kolia Kongo ont organisé du 15 au 16 octobre 2022 au centre national de vulgarisation agricole situé dans la commune de Kimbanse, à Kinshasa, un salon agro-pastoral autour du thème du Président Tshisekedi « la revanche du sol sur le sous-sol » dont le lancement a été donné par la ministre du Genre, famille et enfant, Gisèle Ndaya Luseba.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Agenda de la transformation agricole (ATA-RDC) par le ministère de l'Agriculture, l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) a pris part à cet événement, en vue d'échanger sur les différentes technologies développées avec ses partenaires au bénéfice du pays et des exploitants agricoles.

Il s'agit notamment des variétés, des cultures vivrières, saines, nutritives, tolérantes et résistantes aux maladies, à la sécheresse et aux méfaits du changement climatique, les techniques de transformation, en vue de développer des produits en quantités et en qualité et l'aménagement des dans certaines zones du pays des centres de transformation équipés en outils de transformation, de production et mécanisation au niveau du champ pour alléger la pénibilité des travaux champêtres.

Mme Gisèle Ndaya, qui a rendu un vibrant hommage au Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour avoir fait de l'agriculture son cheval de bataille, a précisé que pour arriver à l'autonomisation réelle de la femme rurale, plusieurs facteurs doivent être de mis, à savoir la mécanisation de



l'agriculture par l'octroi des tracteurs, l'accès aux terres en faveur des femmes, l'inclusion de la gente féminine dans les instances de prise des décisions sur des sujets concernant le développement du secteur agricole.

Elle a salué les initiatives de certaines femmes qui interviennent déjà dans la transformation des produits agricoles, avant de promettre de mener un plaidoyer auprès des décideurs politiques, des parlementaires ainsi qu'auprès des partenaires internationaux en vue de conjuguer des efforts en synergie pour apporter des solutions réelles et durables.

Mr Richard Beya Ilunga, coordonnateur de la structure dénommée « Kolia Kongo », a relevé que cette structure promeut la consommation locale afin de diminuer les importations des produits agro-alimentaires, intensifie ses échanges avec RENAFER et dégage des pistes de collaboration.

Cette activité, qui a réuni plusieurs partenaires au développement, les institutions étatiques et le secteur privé, fait-on remarquer, a démontré la volonté du pays à pouvoir développer le secteur agricole.

ACP